

**Conseil municipal | Séance du 16 avril 2026**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2026-04-16-50 | Nouveau programme national de renouvellement urbain - Requalification de la Grand place - Plan de financement prévisionnel et demandes de subventions**  
**Sur le rapport de Monsieur Pascal Le Cousin**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 29

Date de convocation : 10 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, le 16 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyses, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moyses, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Raja Abidi, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Madame Laetitia Dos Santos, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Robin Durand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

**Secrétaire de séance :**

Madame Anne-Emilie Ravache

**Exposé des motifs :**

Le projet porté par la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) prévoit de constituer progressivement une dorsale d'équipements publics et de services de proximité capables d'accompagner la centralité commerciale et de créer les conditions d'une véritable mixité fonctionnelle et sociale.

Cette dorsale d'équipements s'accompagne de la requalification des espaces publics. Une première phase de travaux en 2025, portée par la Métropole Rouen Normandie, a permis de réaménager les espaces publics autour de la médiathèque et des espaces commerciaux (Blériot – Truffaut).

La prochaine phase concernera la requalification de la place Claude Collin (nommée « Grand Place » dans le document NPNRU), pour accompagner la construction de la Maison du citoyen et de l'accès aux droits Clara-Zetkin ainsi que la réhabilitation du centre socioculturel Jean-Prévost. Ces travaux permettront de poursuivre la transformation du quartier en aménageant davantage d'espaces verts, des circulations piétonnes plus accessibles, des jeux et du mobilier urbain.

**Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2018-06-28-10 du Conseil municipal du 28 juin 2018 approuvant le projet urbain du Château-Blanc et le schéma d'aménagement qui en découle,
- La délibération n°2019-10-17-20 du Conseil municipal du 17 octobre 2019 approuvant la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc,
- La délibération n°2022-12-15-27 du Conseil municipal du 15 décembre 2022 approuvant la signature de l'avenant 1 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc,
- La délibération n°2024-03-28-35 du Conseil municipal du 28 mars 2024 approuvant la signature de l'avenant 2 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc,
- L'ajustement mineur 3 de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc, signé le 17 octobre 2025,

**Considérant que :**

- L'avenant 1 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc intègre l'opération de la Grand place, (aujourd'hui Place Claude-Collin),
- L'ajustement mineur 3 de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier du Château-Blanc fusionne les opérations « libération foncière en vue de l'aménagement des espaces publics communaux » et « aménagement de la Grand

place » pour former l'opération renommée « libération foncière et aménagement du Centre Madrillet »,

- Les travaux de requalification de la Grand place ont vocation à participer à la structure urbaine et la revalorisation du Centre Madrillet,
- Les coûts de l'aménagement de la Grand place sont estimés à 1 909 299,60 € HT soit 2 235 675,60 € TTC,
- Le plan de financement prévisionnel de cette opération pourrait être le suivant :

<b>Coût TTC</b>	<b>Coût HT</b>	<b>Financements</b>	
2 235 675,60 €	1 909 299,60 €	Par l'ANRU	761 044,99 €
		Par la Région Normandie	480 000,00 €
		Par la Métropole Rouen Normandie	286 395,00 €
Coût total pour la Ville			708 235,61 €

**Décide :**

- D'approuver ce plan de financement prévisionnel et de rechercher toute autre subvention possible,
- De solliciter les subventions qu'il comporte auprès de l'ANRU, de la Région Normandie, de la Métropole Rouen Normandie et de tout autre financeur,
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget.

**Précise que :**

- La recette en résultant sera imputée au budget de la Ville prévu à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 35 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses

Madame Anne-Emilie Ravache

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 17/04/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260416-lmc142641-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 avril 2026